

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 11 mai 1990

Vol. 24 n° 19- 16 pages

La gestion scolaire remise...

à lire en page 2

Du golf, du plaisir...

à lire en page 3

Les contingents d'ouverture...

à lire en page 10

SOMMAIRE

11/5

• Edmonton

Non au collège de l'Ouest, longue vie à celui de l'Alberta

par JACQUES BEAUPRE

Les francophones de l'Alberta doivent s'unir pour créer un collège francophone albertain. Telle est la principale conclusion du rapport déposé le 1er mai par le conseiller et ex-directeur de l'Éducation permanente, Jean Watters, au terme de deux années de travail.

Ce collège offrirait des cours professionnels de niveau post-secondaire. Il permettrait de répondre aux besoins de centaines de jeunes Franco-Albertains. L'Alberta compte plus de la moitié des 20 000 jeunes francophones de l'Ouest (15-24 ans) mais ceux-ci ont peu de chances de poursuivre des études de niveau post-secondaire en français. Il n'existe que quelques programmes de niveau universitaire et un de niveau collégial qui sont offerts par la Faculté Saint-Jean et l'Éducation permanente. Pour les autres, la poursuite des études signifie l'intégration dans les programmes anglophones.



S'unir pour assurer un meilleur choix aux jeunes qui veulent poursuivre leurs études en français. De g. à d.: la présidente de l'A.C.F.A. France Levasseur-Ouimet, la présidente de F.J.A. Anik Giguère, l'auteur de l'étude Jean Watters et le directeur de l'Éducation permanente Jean Johnson.

(Photo Jacques Beaupré)

Le mandat initial de monsieur Watters était de voir à la possibilité de créer un collège pour les trois provinces de l'Ouest, un projet qu'il dit désormais impossible.

Un comité de travail formé de la présidente de Francophonie jeunesse de l'Alberta, Anik Giguère, de la présidente de l'Association canadienne-française de l'Alberta, France Levasseur-Ouimet et du directeur de l'Éducation permanente, Jean Johnson tentera de faire les démarches nécessaires pour créer cette future institution.

La collaboration de toutes les parties sera nécessaire, conclut Jean Watters, «Chacune des parties, poursuit-il, pourrait aller chacune de son bord mais cela n'est pas souhaitable parce qu'elles se complètent. La collaboration, dit l'ex-directeur de l'Éducation permanente, c'est l'élément clé de ce rapport».

Monsieur Watters ne donne pas d'échéancier mais il croit que «d'ici deux ans on pourrait regarder les choses de façon concrète». La présidente de l'A.C.F.A., France Levasseur-Ouimet croit pour sa part que la création de ce collège sera «un

(suite à la page 6)

• Ottawa

Sondage sur la politique agricole

Plus de 1 700 agriculteurs canadiens seront interrogés sur leurs opinions en ce qui concerne les problèmes auxquels fait face le secteur agricole et les questions de politique agricole fédérale.

Le sondage d'Agriculture Canada, qui sera réalisé par la firme Augus Reid Associates Inc. de Winnipeg, permettra d'interroger les producteurs sur ce qu'ils pensent du soutien du revenu, du crédit, de la gestion de l'offre, du commerce international, du commerce Canada - Etats-Unis, du rôle du gouvernement et de la relation entre les agriculteurs et les transformateurs.

Le sondage traitera également de l'attitude des producteurs à l'égard des préoccupations environnementales du secteur agricole et du rôle de la recherche.

Le sondage vise à faciliter l'examen de la politique agro-alimentaire en procurant un aperçu de l'opinion des producteurs sur les problèmes auxquels le secteur est confronté. Les résultats du sondage seront rendus publics afin de permettre à tous les participants de partager la même base de renseignements.

Les enquêteurs communiqueront par téléphone avec des producteurs de toutes les régions et de toutes les principales denrées agricoles.

Mulroney demande aux Canadiens de faire des compromis

A.P.F. - A deux mois de l'expiration du délai visant la ratification par toutes provinces de l'entente du lac Meech, le premier ministre canadien lance un appel à la conciliation et au compromis.

Le premier ministre Brian Mulroney a profité de la tribune du Conseil pour l'unité canadienne pour parler une fois de plus de l'entente du lac Meech. «Le Canada arrive à une croisée des chemins» a dit le premier ministre devant quelques centaines de convives, et les Canadiens devront bientôt choisir entre la conciliation et la raison dans l'intérêt de l'unité du pays, et d'autre part le maintien de la discorde actuelle.

La clause de la société distinte dans l'entente du lac Meech n'enlève aucun pouvoir au gouvernement fédéral et ne crée qu'une seule catégorie de provinces, a insisté le premier ministre. Citant de nombreux exemples de compromis historiques qui ont parsemé l'histoire politique canadienne, M. Mulroney a demandé aux Canadiens de faire un autre compromis en acceptant l'entente du lac Meech. «Si les Pères de la Confédération s'étaient imposés des critères aussi exigeants à l'égard de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique que certains le font aujourd'hui à l'égard du lac Meech, le Canada n'aurait jamais vu le jour», a dit le premier ministre. Selon lui, les Canadiens doivent une fois de plus exercer «leur art consommé du compromis mûrement réfléchi».

Le Conseil pour l'unité canadienne a décidé de participer à sa façon à cette course contre la montre pour le Canada de demain en lançant une vaste campagne de messages d'intérêt public intitulée «Notre Canada».

Fondé en 1964, le Conseil est un organisme sans but lucratif ni attache politique, qui a officiellement pour mission de favoriser la compréhension et le respect des réalités historiques et linguistiques au pays. Les messages que l'on entendra à la radio et à la télévision n'ont pas pour but de vendre l'entente du lac Meech, mais de mettre plutôt en valeur les aspects positifs du pays.

Au national...

• Yellowknife

Une première école française aux T. N.-O.

par DOMINIQUE CLAUDON

Après une lutte tenace pour concrétiser le droit à un enseignement en français, l'Association des parents francophones de Yellowknife, entre autres organisations, a vu ses efforts récompensés à travers l'inauguration de l'école Allain Saint-Cyr le 28 mars dernier.

C'est trois semaines plus tôt que la Commission scolaire du district d'Éducation nº 1 de Yellowknife donnait son accord, avec de sérieuses réserves cependant, pour un programme d'enseignement en français de la maternelle à la sixième année. Situé à proximité de l'école élémentaire J.H.-Sissons, le modeste bâtiment de l'école francophone comprend deux classes, comprenant **huit élèves en tout** pour l'instant.

Pour saluer l'ouverture officielle de l'école Allain Saint-Cyr, plusieurs allocutions ont été prononcées.

Le sous-ministre territorial de l'Éducation, Joseph Handley, s'est dit honoré de vivre «une journée mémorable pour la communauté francophone et pour tout Yellowknife».

Le représentant du Secrétariat d'État pour l'Alberta et les T.N.-O., Marcel Préville, a qualifié d'histoire la mise sur pied de la première école francophone dans les Territoires du Nord-Ouest. Il a rappelé que le ministère appuie l'action des parents francophones, lesquels ont accompli un «travail acharné et fructueux».

Le président de la Fédération Franco-Ténoise étant alors retenu par ses obligations professionnelles, c'est le directeur général Richard Barrette qui représentait la F.F.T.

«Le fait, que cet endroit s'appelle école Allain Saint-Cyr, démontre son caractère homogène», a-t-il mentionné. «Toutefois, il reste beaucoup à faire. Le droit à la gestion, c'est aussi un droit qui est reconnu aux francophones hors Québec», a-t-il ajouté, en faisant directement allusion à l'affaire Bugnet/Mahé.

«Il n'est pas loin le jour où nous pouvions craindre l'assimilation de nos enfants. Aujourd'hui, ils ont la possibilité de s'épanouir dans leur langue et leur culture, pour devenir des citoyens fiers» de leur identité, a déclaré la présidente de l'Association de parents francophones de Yellowknife, Bernadette Leblanc-Fortier, dont le sourire trahissait la satisfaction légitime du travail accompli depuis l'an dernier.

Enfin, Allain Saint-Cyr, dont l'intervention était très attendue, a expliqué notamment pourquoi il est nécessaire de défendre le fait français. «La langue française n'est pas plus belle que les autres; seulement, il y a une langue qui est nôtre et qui est plus belle dans notre gorge (...) On n'a pas le droit d'éliminer une culture ou une langue, mais on a le devoir d'être soi-même et donc de se doter des institutions nous permettant d'être nous-mêmes jusqu'au bout. (...) Être minoritaire, c'est être condamné à l'excellence; c'est ce qu'il faut souhaiter à cette école francophone».

• Edmonton

Une offre d'emploi pour 38 000 étudiants

par JACQUES BEAUPRE

Les 79 centres Embauchez un étudiant, en Alberta espèrent trouver un emploi d'été pour au moins 38 000 étudiants cette année, comme ce fut le cas en 1989.

Malgré le froid et la nuit passée à la belle étoile, le sourire était de rigueur parce qu'en étant les premiers ils pensent pouvoir obtenir un emploi cet été.

(Photo Jacques Beaupré)

Depuis le 26 avril, les étudiants peuvent avoir recours aux services de ces centres d'emploi spécialisés pour se trouver un travail cet été. Les 79 centres Embauchez un étudiant offrent une liste des emplois disponibles, un programme pour les jeunes entrepreneurs et un centre de ressources pour informer les jeunes sur les conditions du marché du travail et les normes minimales d'emploi. Embauchez un étudiant offre aussi des séminaires pour aider les jeunes à se trouver du travail en leur montrant, par exemple, comment faire leur curriculum vitae ou comment se présenter lors d'une entrevue.

Les centres offrent aussi un programme d'emplois temporaires qui sont en fait des équipes volantes qui font de petits travaux de jardinage, de garde d'animaux ou d'entretien.

À Edmonton ils étaient plus de 200 à avoir bravé le froid inhabituel pour être les premiers en ligne. Certains faisaient la queue depuis 22h30, la veille.

Les programmes d'emploi d'été, disent les organisateurs et les commanditaires profitent autant aux étudiants qu'aux employeurs. Les employeurs y trouvent une main-d'oeuvre innovative, énergique et prête à apprendre. Les étudiants apprennent à se préparer pour les réalités du marché du travail et acquièrent les connaissances et l'expérience dont ils auront besoin, plus tard pour se trouver un emploi permanent.

Les étudiants, dit Marc Tremblay, lui-même étudiant au collège Grant McEwan, ont aussi besoin de ces emplois pour amasser suffisamment d'argent pour vivre le reste de l'année, car, pour plusieurs, l'emploi d'été est le seul qu'ils auront durant l'année. Un étudiant, dit Marc Tremblay, a besoin en moyenne entre 6 000 et 8 000 $ pour vivre ce à quoi il faut ajouter les dépenses personnelles et le coût des loisirs.

Les promoteurs du programme Embauchez un étudiant demandent aux employeurs de collaborer autant que possible. La main-d'oeuvre, dit la coordonnatrice du centre Embauchez un étudiant, à Edmonton, Nadine Neis-Zanon «est la plus importante ressource de la province». Le ministre albertain du Développement de l'emploi et des carrières, Norm Weiss ajoute pour sa part que «les étudiants ne sont pas paresseux, ils veulent travailler. Le plus d'expérience ils obtiendront maintenant, le mieux ils seront préparés pour demain».

L'Alberta est la seule province où Embauchez des étudiants fonctionne grâce à la collaboration des trois niveaux de gouvernements, de la Chambre de commerce et de plusieurs organismes communautaires.

• Coup dur pour les Fransaskois

La gestion scolaire remise à plus tard

A.P.F. - Le toit vient de s'effondrer sur la tête des parents fransaskois. Contre toute attente, le gouvernement de la Saskatchewan du premier ministre Grant Devine a décidé de reporter le dépôt du projet de loi qui aurait permis aux francophones de cette province de gérer et de contrôler leurs écoles dès le mois de septembre prochain.

Le ministre de l'Éducation de la Saskatchewan, Ray Meiklejohn a invoqué «des complications légales et législatives» pour justifier le report de cette modification à la Loi scolaire et a indiqué que la province avait besoin de plus de temps pour y parvenir. «Des complications légales et constitutionnelles doivent être résolues prioritairement pour adopter cette législation», lit-on dans un communiqué émis par le gouvernement conservateur de cette province.

Cette nouvelle «plonge dans une profonde inquiétude» l'Association provinciale des parents fransaskois. Dans un communiqué, l'association de parents affirme que ce nouveau délai «risque d'augmenter de façon intolérable l'atmosphère d'insécurité» qui règne présentement dans les sept communautés qui ont travaillé d'arrache-pied pour édifier un projet d'école qui réponde aux besoins de leurs enfants. Toujours selon cette association, un délai supplémentaire «serait inconciliable avec les intentions du gouvernement de respecter le droit des francophones de gérer et de contrôler leurs écoles».

«C'est désappointant, pour dire le moins» a déclaré Raymond Poirier, le président de la Commission nationale des parents francophones (C.N.P.F.) lors d'une entrevue téléphonique.

La C.N.P.F. qui représente les intérêts de plus de 500 comités de parents francophones au pays, estime que cette décision pourrait avoir un impact en Colombie-Britannique, en Alberta et au Manitoba où on se prépare à discuter de la gestion scolaire avec les francophones. M. Poirier estime que c'est pour des raisons politiques, plutôt que pour des raisons pratiques, que la Saskatchewan a reporté son projet de gestion scolaire pour les Fransaskois. «C'est clairement un recul. Le premier ministre Grant Devine avait promis de le faire à cette session-ci» a déclaré M. Poirier.

Le président de la Fédération des francophones hors Québec, Guy Matte trouve de son côté que le gouvernement Devine «a manqué de courage» et que les tensions linguistiques et l'approche d'une élection générale sont des facteurs qui ne sont pas étrangers à cette décision. M. Matte souhaite maintenant que le gouvernement de la Saskatchewan ne renégocie pas l'entente «à la baisse».

La F.F.H.Q. veut maintenant connaître les intentions du gouvernement fédéral en ce qui a trait à l'entente auxiliaire sur l'enseignement en français signée en 1988 avec la Saskatchewan. M. Matte trouverait «inadmissible» que le gouvernement de la Saskatchewan puisse revenir sur sa parole sans que cette décision ait un impact sur les fonds disponibles pour les autres volets de l'entente. Selon le président de la F.F.H.Q., cette entente forme un tout.

À la 3...

• Legal

Pas d'école, ni de programme français

par JACQUES BEAUPRE

Par un vote de quatre contre un, les commissaires du Conseil scolaire de Legal ont décidé qu'il n'y aurait pas d'école, ni de programme français à Legal. Seul le commissaire Robert Régimbald s'est prononcé en faveur de l'établissement d'un programme français. Les élèves qui veulent étudier en français devront désormais aller à l'école Maurice-Lavallée, à Edmonton.

Cette décision survient quelques jours après que quatre des membres du Conseil aient rencontré le sous-ministre de l'Éducation, Reno Bosetti pour discuter des intentions du ministre Jim Dinning suite au jugement Mahé-Bugnet. Selon l'un des conseillers et le porte-parole des parents, le ministère était prêt à payer les coûts d'implantation du programme.

La majorité des commissaires a néanmoins justifié sa décision en invoquant le coût de l'établissement d'un programme français, jugé trop élevé et l'incapacité d'offrir une éducation de qualité à cause du petit nombre d'élèves. Dans sa décision, le Conseil a pris en considération les 33 élèves qui viennent de Legal. Les commissaires n'ont pas tenu compte des 45 autres qui, selon le sondage de l'automne 1989 seraient venu des localités environnantes, en particulier de Morinville.

La décision du Conseil a fortement déçu le Vice-président de la Société des parents pour l'éducation française, Ernest Chauvet: «Même s'ils avaient un appui financier, ils ont choisi contre. Donc, ce n'est pas une décision financière, c'est tout simplement une décision pour enlever l'élément francophone de la communauté (...) Ils ne veulent pas avoir une école distincte dans la région».

Les parents, dit-il, vont se tourner du côté de Morinville et peut-être en appeler directement auprès du ministre de l'Éducation, Jim Dinning. Il n'exclut pas non plus que les parents choisissent d'aller devant les tribunaux parce qu'il pense que la décision du Conseil ne respecte pas le jugement de la Cour suprême du Canada sur l'article 23.

Pour le conseiller Joe Kieser, il n'y avait pas d'autre choix: «Je ne crois pas qu'on puisse donner une bonne éducation à trois niveaux par classe», a-t-il dit avant de voter contre l'établissement d'un programme français. La proposition du Conseil prévoyait la création de trois classes: une pour les élèves de la première à la 3e année, une pour ceux de la 4e à la 6e et une pour ceux de la 7e à la 9e. Cet argument a aussi été repris par le conseiller Normand Rivard. Il a conclu que puisque les parents auraient voulu tôt ou tard la création d'une école homogène, une solution qu'il juge financièrement impossible, il n'y a pas d'autres choix que de les envoyer à Edmonton. Il se dit prêt à réviser sa position «quand nous enverrons cinq ou six autobus à Maurice-Lavallée». Quant à Cécile Montpetit, elle a justifié son vote en notant que l'article 23 de la Charte des droits et libertés donne le droit aux parents francophones d'exiger une éducation de qualité égale à celle de la majorité, ce qui, dit-elle, aurait été impossible à Legal à cause du trop petit nombre d'étudiants. Le seul compromis raisonnable entre leurs droits et l'impact dans la communauté, a-t-elle ajoutée, est de les transférer à Edmonton.



Le conseiller Robert Régimbald discute avec des contribuables après la rencontre publique du 18 mars. Le mercredi suivant, il a été le seul à voter en faveur de la création d'un programme français à Legal.

(Photo Jacques Beaupré)

Le conseiller Robert Régimbald a pour sa part appuyé la création d'un programme français. Le Conseil, croit-il, n'a pas tenu compte que le gouvernement était prêt à payer les frais d'implantation du programme. Il a aussi afirmé que les autres conseillers ont eu tort de ne pas prendre en considération la venue d'environ 45 élèves des localités environnantes. À long terme, croit-il la solution du transport à Edmonton «va coûter plus cher que d'avoir notre école». Le Conseil scolaire de Legal perdra un peu plus de 4 000 $ par année pour chaque élève qui ira à Edmonton.

Le refus du Conseil fait que les élèves qui fréquenteront une école française, il y en aurait 23 selon le sondage réalisé à l'automne 1989, devront aller à l'école Maurice-Lavallée, un voyage d'environ trois heures. Ernest Chauvet s'inquiète d'ailleurs de l'effet de tels voyages sur les jeunes élèves de la 1ère à la 3e année.

• Edmonton

Du golf, du plaisir, pour une bonne cause

par JACQUES BEAUPRE

Un tournoi de golf par équipe pour francophones et francophiles aura lieu le 18 mai à Devon, au sud-ouest d'Edmonton. Ce tournoi, dit le président du comité organisateur, Denis Lord, a «une vocation de divertissement pour les francophones et les gens qui sont amis des francophones et qui veulent s'amuser».

Le tournoi «Golf Par Excellence» a aussi un aspect communautaire. Il aidera à financer l'aménagement d'une salle culturelle-communautaire au Centre Marie-Anne-Gaboury. Le président du Centre, André Boudreau, espère pouvoir recueillir 5 000 $ pour financer l'aménagement et l'achat d'équipement pour la salle culturelle. Ce sera donc l'occasion de contribuer au développement de la communauté tout en s'amusant. Denis Lord croit d'ailleurs que dans l'avenir ce tournoi pourra aider à d'autres causes comme les enfants handicapés, les Scouts ou encore financer une bibliothèque dans une école.

Le tournoi «Golf Par Excellence» sera précédé d'une soirée sociale, le 16 mars, où seront formées les équipes et elle sera suivie, au 19e trou, d'un cocktail, d'un barbecue et d'une soirée de danse et d'animation.

Cet évènement, espère le comité organisateur, deviendra un évènement annuel qui réunira les francophones et les francophiles.

Cela rappellera de bons souvenirs à ceux qui, au début des années 70, ont participé au tournoi annuel de CHFA qui réunissait, lui aussi, les francophones de la région. Le trophée du gagnant du tournoi Golf Par Excellence sera d'ailleurs le «vieux» trophée de CHFA qui a été donné par Bernard Lavallée qui avait remporté ce trophée les deux dernières années (74-75).

En plus de la gloire (pour les uns) et des taquineries (pour les autres), les participants pourront mériter de très beaux prix pour le trou d'un coup soit une voiture, gracieuseté de Grove Pontiac-Buick et Grove rental and leasing et un voyage pour deux à Québec, un don de Air Canada. Il y aura aussi de nombreux prix de présence et souvenirs.

Le nombre de places est limité à 72 et déjà une vingtaine de personnes ont réservé. Les coûts d'inscription sont de 125 $ par personne ou de 200 $ pour deux, ce qui comprend le tournoi et les activités sociales. Ceux et celles qui veulent participer uniquement à la soirée qui suivra le tournoi peuvent le faire pour 35 $. Pour s'inscrire, il suffit de téléphoner à Sophie au 468-6934 ou de contacter le Centre Marie-Anne-Gaboury au 8711, 82e Avenue, T6C 0Y9.



Le début d'une longue tradition? Le président du centre Marie-Anne-Gaboury André Boudreau et les membres du comité organisateur: Pierre Bourbeau, Denis Lord (président), Michel Lehodey et Ron Aubin.

(Photo Pierre Brault)

• Legal

La S.P.E.F. en appellera

Nous apprenons en dernière heure que la Société des parents pour l'éducation française, à Legal demandera au ministre de l'Éducation de renverser la décision du Conseil scolaire de Legal.

La Société croit qu'en obligeant les jeunes enfants à voyager tous les jours à Edmonton, le Conseil scolaire ne respecte pas le jugement Mahé-Bugnet qui dit que les francophones ont droit à une éducation de qualité au moins égale à celle de la majorité.

La Fête des Mères

Le dimanche 13 mai, on célèbre la traditionnelle Fête des Mères. Les autres membres de la famille profitent de l'occasion pour rendre un hommage particulier à celle qui, jour après jour, entretient, dorlote, console, amuse, encourage, appuie, réprimande et quoi encore...

Le rôle de la mère dans la cellule familiale a quelque peu changé, évolué depuis le milieu du siècle parce que maintenant, la femme moderne travaille en dehors du foyer le jour et doit s'occuper de ses tâches quotidiennes à la maison le soir.

À cause de ce phénomène, les autres membres de la famille sont invités à y participer activement afin d'en alléger le fardeau et de permettre à la mère d'avoir, elle aussi, des loisirs. Lorsqu'elle arrive à la maison après une journée de travail, elle aussi, elle est fatiguée, mais elle doit préparer le souper, laver la vaisselle, préparer les enfants pour le coucher, faire le lavage, le repassage et quoi encore.

La femme moderne veut prendre sa place dans la société et la prend de plus en plus, ce qui n'est pas sans bouleverser, sans déranger et c'est tant mieux. Il y a de plus en plus de femmes qui oeuvrent dans des professions ou des métiers traditionnellement réservés aux hommes. On voit plus de femmes en politique et qui font leur marque. Elles détiennent des postes de commande et démontrent un courage, une compétence et une ténacité à nul autre pareil.

Elles luttent pour l'égalité: à travail égal, salaire égal et ce n'est que justice. Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour y arriver, mais qu'à cela ne tienne, elles ne lâcheront pas. Bouquet de fleurs, chocolat, repas au restaurant, petit déjeuner au lit, cadeau, rien n'est assez beau et original pour reconnaître, au moins une fois l'an, le travail inlassable et dévoué de l'épouse, de la mère de famille.

Mais qu'en reste-t-il durant les 364 autres jours de l'année?
BONNE FÊTE, MAMAN!

Éditorial

LETTRES OUVERTES

Depuis le fameux éditorial de l'édition du 16 mars 1990 intitulé «Dinning doit intervenir personnellement», nous avons reçu de nombreuses lettres ouvertes, qui seront toutes publiées. Ces réactions démontrent bien l'impact et le bouleversement qu'a causé l'établissement de l'école Héritage à Jean-Côté pour la communauté francophone de la belle région de la Rivière-la-Paix.

Nous invitons tous nos lecteurs qui veulent réagir aux éditoriaux du journal à le faire et nous ferons tout en notre possible pour que leur lettre soit publiée intégralement si elle est signée et que nous avons l'adresse et le numéro de téléphone du signataire pour référence. Cependant, nous demandons à ceux qui nous écrivent d'être brefs, concis, de s'assurer de la véracité des faits qu'ils avancent et de ne pas répéter inutilement les arguments mentionnés par d'autres lecteurs afin de rendre cette chronique «Lettres ouvertes» très intéressante. Nous refuserons toute lettre diffamatoire, portant atteinte à la réputation d'autrui. Il est évident que si nous sommes inondés de lettres ouvertes, nous devrons inévitablement faire un choix des lettres les plus intéressantes à cause principalement du manque d'espace. Vous voulez donner votre opinion sur l'environnement, la politique, l'éducation, la francophonie, la jeunesse, le développement communautaire, l'économie ou tout autre sujet, n'hésitez pas à nous écrire, car cela alimente le débat et aide les lecteurs du journal à se faire une opinion d'un sujet donné.

PIERRE BRAULT

Lettres ouvertes

Chrétien et les libéraux

Monsieur le rédacteur,

Il y a déjà quelque temps que j'ai écrit cette lettre. Elle était restée dans le tiroir, mais quand j'ai entendu M. Nunziata traiter les Québécois de séparatistes et bigots et constaté que M. Chrétien n'avait pas le courage de le dénoncer, ce qui nous laisse croire que ce dernier n'est pas mieux que Nunziata pour devenir le prochain chef libéral, j'ai ressorti ma lettre. Donc à vous leaders Franco-Albertains.

Je suis heureux du réveil des revendications pour la cause francophone après une si longue période de sommeil. Dans votre réveil brutal vous avez eu l'audace de faire des reproches au gouvernement du Québec pour son manque de support. En ce qui me concerne, ces reproches iraient bien plus au gouvernement fédéral libéral au pouvoir durant votre période de sommeil. Et vous autres Franco-Albertains, avez-vous bien appuyé le Québec dans ses moments difficiles? Où étiez-vous quand le gouvernement fédéral a imposé la Loi des mesures de guerre pour humilier et ridiculiser le peuple québécois? Où étiez-vous lors du fameux Référendum du Québec? Seule la régionale de Morinville-Legal a appuyé le Québec? Bravo!

Où étiez-vous quand Trudeau et sa gang ont sorti le Québec du giron constitutionnel?

Vous allez dire qu'ils nous ont donné l'Article 23 de la Charte, mais en retour, ils ont donné aux neuf provinces anglaises la clause dérogatoire. Jamais un gouvernement dans l'histoire ne s'est soumis à un tel chantage de la part des provinces anglaises.

Et voilà Jean Chrétien dans la course à la chefferie du Parti libéral que les francophones appuient majoritairement en oubliant que c'est le p'tit gars à Trudeau, tout comme Clyde Wells et Sharon Carstairs. Ce n'est certainement pas ces derniers qui vont appuyer la cause des francophones. Ne vous faites pas d'illusions, s'ils n'aiment pas les Québécois, comment voulez-vous qu'ils défendent les francophones hors Québec? Pour moi, un délégué francophone qui appuie Jean Chrétien, j'appelle cela le comble de la partisannerie.

Le chef libéral provincial Laurence Decore fait preuve de très bon jugement en appuyant Paul Martin, car ce dernier pourra faire le nettoyage de ce vieux parti que M. Turner aurait dû faire depuis fort longtemps.

D'un p'tit gars de l'Alberta qui se souvient.

Mise au point

Monsieur le rédacteur,

Dans l'édition du 13 avril 1990 du Franco paraissait une lettre ouverte signée par Mme Léonne Turcotte, qui portait le titre «Commission scolaire de Falher».

J'espère que des lecteurs de la région de Rivière-la-Paix commenteront les propos de Mme Turcotte. Parmi ses propos, il y avait deux commentaires sur les finances du district scolaire de Saint-Isidore. Comme peu de lecteurs disposent de renseignements précis sur ce sujet, je viens apporter les explications suivantes, en tant que président du Conseil scolaire de Saint-Isidore.

1. Je désire rassurer les lecteurs et, en particulier, les francophones de la région de Rivière-la-Paix que le Conseil scolaire de Saint-Isidore n'est pas dépensier et il se préoccupe des coûts. Cependant, le Conseil scolaire de Saint-Isidore n'accepte pas d'offrir une éducation au rabais aux élèves francophones. D'une façon très délibérée, le Conseil scolaire a décidé de se centrer sur les besoins de l'élève francophone vivant en situation minoritaire et de relever le défi de veiller à ce qu'à la fin du secondaire, en réalité et non seulement en théorie, l'élève maîtrise le français et l'anglais, soit bien dans sa peau et fier d'être francophone et Albertain et soit prêt à poursuivre avec succès des études post-secondaires exigeantes en français ou en anglais ou à intégrer avec succès le monde du travail de l'Alberta.

2. Le Conseil de Saint-Isidore n'a pas remis le dernier versement des frais de scolarité de ses élèves résidents inscrits à Falher en 1987-88; ce montant s'élève à 11 103,45 $. Pourquoi? Au moment où le dernier versement devait être remis, le Conseil scolaire de Falher venait de signaler sa décision de ne pas acquitter des frais de scolarité pour ses élèves qui fréquentaient l'École Héritage. Jusqu'à ce jour, le Conseil scolaire de Falher n'a acquitté aucun frais de scolarité; le montant de frais de scolarité que devait remettre le Conseil scolaire de Falher au Conseil scolaire de Saint-Isidore s'élève à 77 455,80 $. Vu le refus du Conseil scolaire de Falher de coopérer au projet de l'École Héritage, école régionale homogène, le Conseil scolaire de Saint-Isidore a décidé de retenir le dernier versement de 1987-88 jusqu'à ce que le Conseil scolaire de Falher contribue, comme le font les cinq autres Conseils scolaires de notre région, à l'éducation de ses élèves résidents inscrits à l'École Héritage.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean Bergeron
Saint-Isidore, Alta

Préjudices - murs invincibles?

En dix-neuf-cent-quatre-vingt-neuf c'est volte-face,
Le mur de Berlin surgit comme une menace.
Les LIBERTÉS innées, trop longtemps écrasées
Par des tyrans d'hier, sont sans peur réinstaurées.
À coups de marteaux et de massures mécaniques,
Le peuple démolit cett' haineuse relique.

Les vestiges cueillis comme objets de musée,
Resteront-ils que des traces d'un passé?
Voyez où en sont les groupes minoritaires,
Au destin des démocraties dites exemplaires!
La voix des faibles est étouffée sans pitié,
L'on remet et remet pour miner, épuiser.

Sans répit il faut recourir aux tribunaux
Pour protéger la lumière de nos flambeaux.
Les gains de nos défenseurs sont contrecarrés
Par des gouvernants et d'autres à esprit borné.
Ces vantards condamnent la discrimination,
Mais leurs actions attestent bien leur subversion.

Chez nous il nous faudra démolir bien des murs,
Car non-rasés ils seront lieux de rudes cassures.
Qui voudra les gravir seront martyrisés,
Préjudiciés par les leurs et les obsédés.
Ces murs resteront-ils toujours invincibles?
Non! avec BONNE FOI, rien n'est impossible!

Jules Van Brabant
Saint-Paul, Alberta

Pensée de la semaine...

Les chefs-d'oeuvre ne sont jamais que des tentatives heureuses.

(Georges Sand)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Jacques Beaupré
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Saint-Albert

Un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes

par LUCIENNE BRISSON

Pour la première fois dans l'histoire de Saint-Albert, les Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Jacques-Cartier, du 4e Degré, organisent en date du 27 mai prochain, un pèlerinage à la Grotte de Notre-Dame de Lourdes de Saint-Albert, qui se déroulera totalement en français.

Faisons remarquer que l'Assemblée Jacques-Cartier est la seule d'expression française, à l'ouest de Winnipeg.

Pour répondre fièrement à cette devise de «Patriotisme» les C. de C. de l'Assemblée Jacques-Cartier, se spécialisent dans la création de «gardes d'honneur» dans le but d'ajouter plus d'éclat aux événements importants (surtout religieux) qui ont lieu à travers le monde entier. Il y aura donc une imposante garde d'honneur à cette occasion.

Dans l'espoir de créer un pèlerinage qui deviendra traditionnel, les C. de C. comptent beaucoup sur la participation de tous les francophones de la région et d'ailleurs.

Le 27 mai prochain, le programme débutera à 15h par une messe célébrée par le Père Maurice Beauregard, O.M.I., fidèle-prieur et chapelain de la dite association. Il est également chapelain de la communauté francophone de Saint-Albert. Cette messe sera suivie de la récitation du rosaire de chants religieux.

Tous ensuite se rassembleront au sous-sol de l'église paroissiale de Saint-Albert, pour un café et une rencontre amicale.

Selon M. Guy Bélanger, président du comité-organisateur, les C. de C. sont déjà assurés d'une forte participation.

Pour des informations supplémentaires, s'adresser à: Claude Lamontagne, fidèle-navigateur: 472-0079; Noël Raymond, fidèle-navigateur: 482-7546; Jean-Guy Bélanger, président du comité: 459-0075.

• Villeneuve

50e anniversaire d'Henri et Lucia Bérubé



Henri et Lucia Bérubé de Villeneuve ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage le 7 avril en compagnie de leur famille et nombreux amis. Cette magnifique fête a été organisée par leur fils Martial et son épouse Lorraine.

La fête débuta par une belle messe d'anniversaire en l'église Saint-Jean-Baptiste de Morinville, célébrée par l'Abbé Réal Levasseur et assisté des Abbés Roland Bérubé (cousin du marié) et Karol Zynel (curé de Villeneuve). La musique joyeuse, animée par Léonard Rousseau était accompagnée à l'orgue par Rémi Soetaert neveu des mariés. Les lectures appropriées étaient proclamées par Pauline Kiriak et Georgina Soataert nièces des mariés. Les huissiers qui ont placé au-delà de deux cents soixante et quinze invités étaient tous neveux de M. et Mme Bérubé i.e. Philippe Poirier, Paul Vervynck, Levi Bérubé et Émile Bérubé. Les offrandes ont été apportées par leur fils Martial et sa femme Lorraine et les assistants à la communion étaient Fred et Jeanne Vervynck qui eux ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage deux semaines plus tard, le 21 avril.

Dans son homélie, l'Abbé Levasseur félicita les jubilaires en soulignant qu'une fidélité de 50 ans, le partage d'une vie de couple avec ses obstacles, ses joies et ses peines est un exemple significatif dans les temps où nous vivons.

Les convives par la suite se rendirent au St.Albert Inn pour un somptueux festin, une soirée remplie de discours, de rires, d'une démonstration - spectacle de danse carrée continentale et d'une danse où jeunes et vieux s'amusèrent jusqu'à tard dans la soirée.

Une telle soirée au dire de la dame d'honneur Augustine Poirier fait chaud au coeur. Les anecdotes et les histoires du passé ainsi que les tantes, les oncles, les cousins et les amis qui ne s'étaient pas vus depuis très longtemps renouèrent de vieilles amitiés si précieuses dans ces deux belles familles Bérubé et Poirier.

Il est à noter que Henri et Lucia Bérubé reçurent les hommages, bénédictions et certificats de circonstances. Félicitations et longue vie aux heureux jubilaires.

• Falher

Salon du livre à l'école Routhier

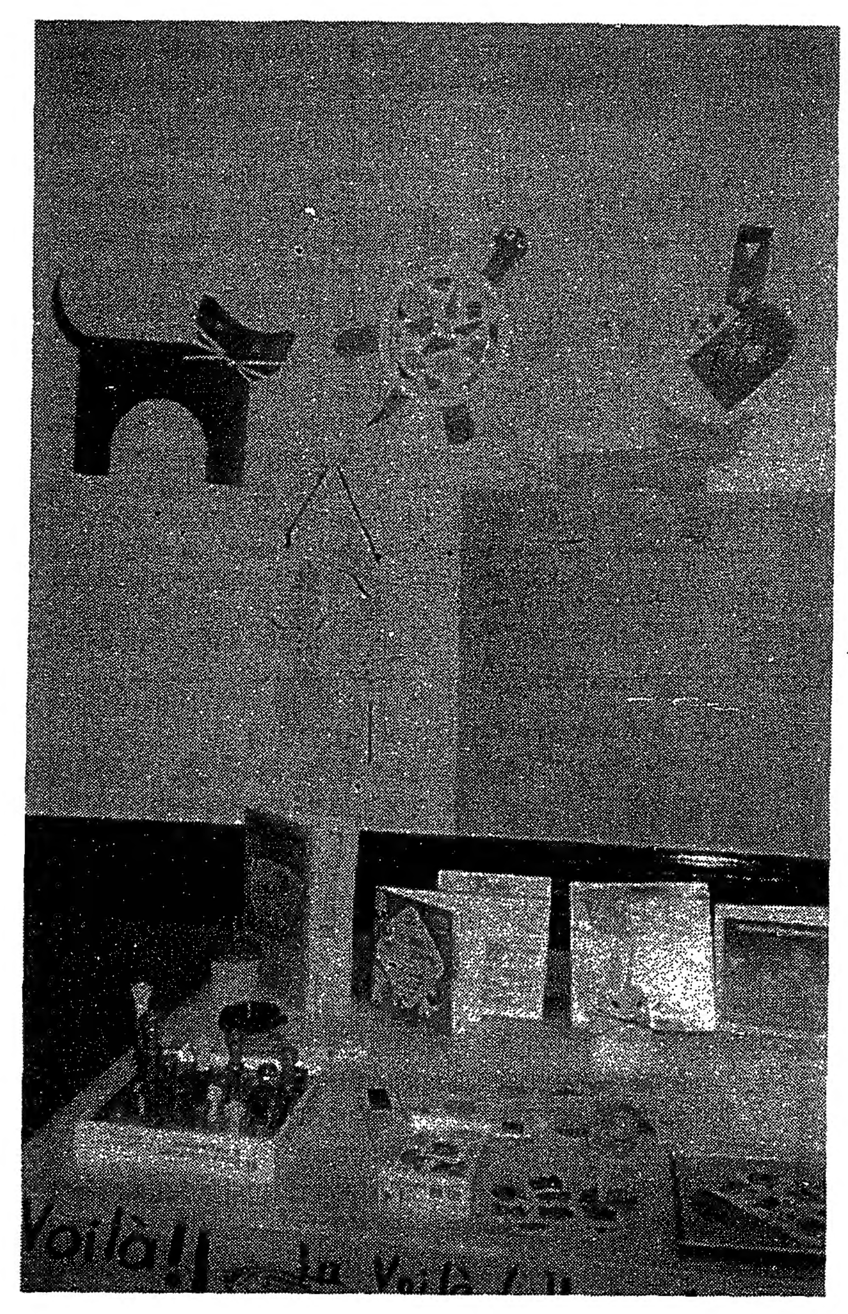
par NOËLLA FILLION

Les 6 et 7 avril derniers, l'école Routhier de Falher était l'hôte du Salon du livre itinérant de la Librairie Le Carrefour d'Edmonton. Lyne Fournier y avait mis beaucoup de préparation comme en faisait foi le très grand choix de livres qu'elle présentait.

Le CREF avait aussi invité certains organismes à y installer des kiosques d'information. C'est ainsi qu'en faisant le tour du gymnase les visiteurs retrouvaient le kiosque du Bureau du service social, un kiosque de couches en tissu confectionnées par une dame de Peace River, un kiosque de Pro-Vie, un tableau des services de l'A.C.F.A. et celui de l'Éducation permanente, un kiosque très coloré de travaux de la jardinière ambulante, un autre de jouets éducatifs, celui du Mouvement des femmes chrétiennes (M.F.C.) et son thème écologie et enfin celui de l'UNICEF.

De plus durant l'après-midi du 7 avril, la jardinière ambulante a donné un spectacle auquel elle a fait participer petits et grands et fait ressortir les talents de chacun.

Pour sa part, Lyne Fournier s'est dite satisfaite du salon du livre et du grand nombre de personnes qui l'ont visité à la grande satisfaction des dirigeants de la régionale de l'A.C.F.A.



Le kiosque de la jardinière ambulante

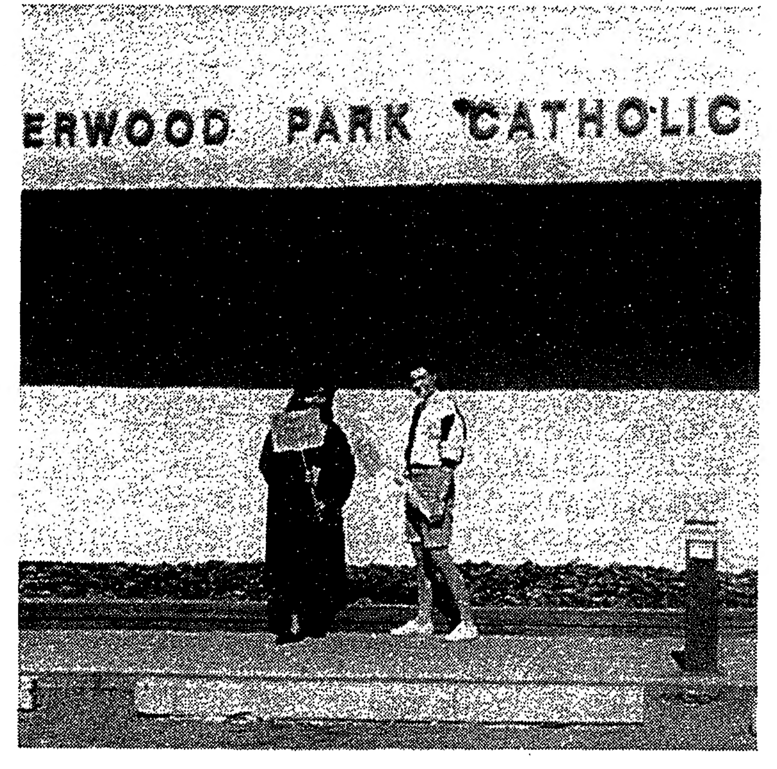
(Photo Noëlla Fillion)

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

MAI

6	7	8	9	10	11	12
1907	1950	1847	1885	1942	1909	1822
INCENDIE DE L'EGLISE DE DUCK LAKE	GRAVE INONDATION A SAINT-BONIFACE	ORDINATION DU PERE HENRI FARAUD, OMI	BATAILLE DE BATOCHE EN SASKATCHEWAN	DECES DU PERE HENRI DELMAS OMI	MGR JOUSSARD NOMME COADJUTEUR DE MGR GROUARD	CONSECRATION DE MGR NORBERT PROVENCHER

Pas d'école à Sherwood Park



(Photo Jacques Beaupré)

par JACQUES BEAUPRE

Maria Torrès et Carrie Kluewchuk, toutes deux de 12e année et quelques dizaine d'autres étudiants protestaient, le vendredi 20 avril contre la fermeture de leur école. Les 1 400 élèves de la Commission des écoles catholiques de Sherwood Park ont été privés de cours suite à la grève générale de ses 195 enseignants. Selon le syndicat, c'était la première fois depuis 1919 que des enseignants des écoles catholiques, en Alberta avaient recours à la grève. L'arrêt de travail n'aura duré que deux jours, les enseignants acceptant un nouveau contrat de travail d'un an qui prendra fin dans 4 mois.

• Ottawa

Une nouvelle initiative en vue de promouvoir le langage inclusif en Église

Les évêques catholiques du Canada poursuivent leurs efforts de sensibilisation au langage inclusif en Église. L'Équipe pastorale de l'épiscopat canadien (1987-1989) vient en effet de publier deux ateliers sur le sujet, quelque huit mois après son message pastoral intitulé «Un langage nouveau pour la communauté chrétienne».

Selon les responsables du projet, ces deux ateliers se veulent des outils de travail susceptibles de provoquer échanges et réflexions au sein de groupes diocésains et paroissiaux. Ils ont aussi pour but de stimuler la conscience des gens au besoin réel d'un langage plus inclusif en Église.

Le premier atelier porte sur «L'importance du langage». De façon concrète, il poursuit les trois objectifs suivants: permettre aux participants et participantes de mieux percevoir la puissance et l'importance du langage dans et pour leur vie; les sensibiliser à la façon dont le langage peut contribuer à accueillir ou à exclure des individus ou des groupes; et, finalement, leur montrer que la grande diversité des traductions de la Bible dépend en partie du fait que les traducteurs et les traductrices sont aussi des interprètes.

Quant au deuxième atelier, il a pour thème «Notre langage sur Dieu». Lui aussi poursuit trois objectifs majeurs soit: faire réfléchir les membres de l'atelier à leurs images de Dieu; développer le registre de leurs images de Dieu en puisant à la richesse de la Bible et de la Tradition patristique et mystique; et, troisièmement, les faire pénétrer dans l'expérience spirituelle de Jésus, tout en découvrant la manière de nommer Dieu.

Le contenu de ces deux ateliers a été élaboré par les permanents et permanentes de l'Équipe pastorale avec la collaboration d'une andragogue, Mme Fran Schultz. Ce travail a cependant été fait sous la supervision des six évêques membres de cette Équipe.

À remarquer que ces ateliers ne constituent pas en soi des documents officiels d'enseignement. Ils sont d'abord et avant tout des outils concrets de travail voulant provoquer la réflexion sur le sujet du langage inclusif en Église.

Collège de l'Ouest

(suite de la page 1)

travail de longue haleine» parce que «même s'il faut bouger rapidement, il ne faut pas brûler les étapes».

«L'offre des services collégiaux est encore restreinte» dit Anik Giguère, présidente de F.J.A., qui a commandité cette étude. Il n'existe que quatre programmes collégiaux francophones dans l'Ouest: trois au Collège universitaire de Saint-Boniface et celui en développement communautaire de l'Éducation permanente. Le rapport suggère que le futur collège ajoute rapidement trois nouveaux programmes: celui pour la formation du personnel des garderies, un pour la gestion des affaires et le retour du programme en bureautique qui a dû être annulé, faute de participants.

Plusieurs groupes franco-albertains se sont déjà montrés intéressés par la création d'un collège francophone. Des contacts établis récemment avec plusieurs collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) au Québec portent M. Watters à croire qu'ils seraient disposés à fournir des programmes qui n'auraient qu'à être adaptés aux besoins et réalités des Franco-Albertains.

Le rapport Watters suggère que l'Éducaton permanente de la Faculté Saint-Jean serait l'institution la mieux placée pour développer et offrir ces programmes parce qu'elle est présente dans toutes les régions et parce qu'elle a déjà de l'expérience dans ce domaine. Le directeur de l'Éducation permanente, Jean Johnson croit d'ailleurs que c'est l'évolution «qui va devoir se faire». La présence dans toutes les régions est jugée importante parce que l'expérience d'ici et d'ailleurs démontre que les jeunes étudiants ne se déplacent pas beaucoup pour aller à un collège.

Quant au financement, le rapport croit que l'argent pour faire les recherches et les études menant à la création d'un collège pourrait provenir de l'Alberta et du Secrétariat d'État. Le rapport note d'ailleurs que les anglophones du Québec bénéficient de sept collèges et qu'entre 1970 et 1987, le fédéral a versé deux fois plus d'argent aux anglophones du Québec qu'aux francophones hors Québec pour l'éducation post-secondaire.

Jean Watters est évidemment un peu déçu de voir qu'il n'y aura pas de collège francophone de l'Ouest. Mais, croit-il, il aurait été difficile d'en créer un parce que les besoins et les demandes des francophones de chaque région sont différents et parce que chacune des institutions d'enseignement francophones tient à son autonomie. Il y aurait eu aussi le problème de coordonner ces institutions parce que les normes et règlements de l'éducation varient d'une province à l'autre.

Arts et spectacles

• Edmonton

«La vie après le hockey»... à Québec

par JACQUES BEAUPRÉ

André Roy réalisera un rêve vieux de 30 ans les 18, 20 et 21 mai lorsqu'il présentera la pièce La vie après le hockey à la Quinzaine internationale du théâtre de Québec.

«Ça fait longtemps que je veux ça, ça fait 30 ans que je fais du théâtre à Edmonton. Moi, j'ai toujours voulu sortir à l'extérieur de la province». Pour André Roy, comédien et animateur télé, l'Art, le théâtre en particulier sont quelque chose de très important. À son avis, il est temps que les artistes albertains se confrontent avec ceux du reste du pays: «Faisons des échanges à travers le pays avec le théâtre que l'on a ici pour voir ce que les autres font, pour montrer ce que nous autres on fait, qu'il y ait un échange...».



André Roy veut marquer à Québec.

La Quinzaine internationale du théâtre de Québec lui offre l'occasion rêvée alors qu'il retrouvera 17 troupes de théâtres venant de neuf pays dont l'Allemagne, l'U.R.S.S., la Suisse, la Grèce, la France et la Yougoslavie. Ce sera la première fois qu'une pièce albertaine participera à cette quinzaine théâtrale qui, en 4 ans, a déjà une renommée internationale.

Pour André Roy ce n'est toutefois que le début puisqu'il voudrait aller montrer le théâtre albertain dans le reste du Canada. «D'abord, dit-il, la pièce «La vie après le hockey» ça avait été monté principalement pour ça. J'avais eu l'assurance de Pierre Bokor qu'il m'organiserait une tournée nationale». Quand il parle de tournée, il parle bien sûr de cette pièce, mais aussi du théâtre albertain. Il parle aussi de Zenon Park, de Gravelbourg, de Winnipeg, de Moncton. «On a d'aussi bons artistes ici qu'il en ont au Québec, peut-être en moins grand nombre, mais on peut faire des produits aussi bons que n'importe où ailleurs. (...) Je veux voir comment réagissent d'autres publics. Je veux présenter de très bonnes pièces pour être capable d'aller jouer ailleurs pour que finalement on ait un bon produit ailleurs et qu'ils sachent qu'en Alberta y'a des choses qui se font, que les gens n'arrivent pas et disent qu'après le Québec, c'est le néant. Il ne faut pas seulement faire venir les artistes d'ailleurs, ajoute-t-il, il faut que ça aille dans les deux sens».

La percée artistique franco-albertaine dans le reste du pays s'est déjà faite au niveau de la chanson par exemple, avec Josée Lajoie ou Gabrielle Bujold mais elle ne fait que commencer au niveau du théâtre. Ce n'est que cette année qu'une première pièce francophone albertaine, «Le petit prince» du Théâtre Popicos a vraiment fait une tournée nationale.

Pour André Roy, ce sera la troisième fois qu'il tentera de faire une tournée avec «La vie après le hockey». La première au printemps 1988 et la deuxième au début de 1990 ont mal «tourné» et ont laissé un goût amer à André Roy qui en plus d'être le seul comédien de la pièce est aussi responsable d'une grande partie de la mise en scène.

Cette fois, la tournée aura lieu avec le Théâtre Popicos qui a inscrit la pièce à la Quinzaine de Québec. La mise en scène sera révisée en collaboration avec le directeur artistique du Théâtre Popicos, Claude Binet. Popicos et le Théâtre français d'Edmonton, qui avait produit la première version de la pièce, auraient aimé présenter la pièce en collaboration disent la présidente du T.F.E., Claude Roberto et celle de Popicos, Louisette Villeneuve, mais cela n'a pas fonctionné parce qu'il n'y a pas d'entente sur le rôle respectif de chaque théâtre. Finalement, le Théâtre Popicos, disent Claude Roberto et Louisette Villeneuve a choisi l'une des options que lui avait donnée le T.F.E., soit de présenter la pièce, seul.

Mais ce n'est pas la fin de l'histoire, car après Québec, le comédien-metteur en scène espère bien présenter à nouveau sa pièce. Les Albertains pourront alors retrouver le célèbre «rat de la patinoire» déchiré entre les Oilers et les Canadiens de Montréal. Il saura encore nous faire rire, sursauter et qui sait, peut-être aura-t-il de bonnes nouvelles à ramener de Québec.

Pour contacter la Quinzaine de Québec, il faut téléphoner au (418) 694-0206.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Roch Voisine «Edition européenne «Sélect/Star STR-ECD-8014. Cet album du grand charmeur québécois Roch Voisine nous propose sept des dix titres que l'on retrouve sur «Hélène» l'album en plus de la chanson «Hélène» dans sa version anglaise européenne, «Là-bas dans l'ombre» dans sa version européenne, et «Pourtant» le nouveau simple dans une version inédite. On a su omettre la chanson «Ton blues». Donc une écoute heureuse, mais sans surprise.

Canadian Brass «Best Of The Canadian Brass» CBS MK-45744. Depuis sa première apparition sur la scène musicale en 1970, cette formation canadienne a révolutionné la musique des cuivres et elle a établi le quintette de cuivres comme l'une des forces vitales du monde musical contemporain. Bien qu'il ait ouvert la voie à de nombreux autres groupes de cuivres, sa classe reste exceptionnelle. Cet album-ramassis regroupe les plus grands succès du Canadian Brass: «Ouverture» («Mariage de Figaro» de Mozart), «Les quatre saisons» de Vivaldi, «Deus In Adjutorium» de Monteverdi, «Contrapunctus» de Bach, «Canzon» de Gabrieli, «Canon» de Pachelbel, etc. Très impressionnant d'un bout à l'autre.

Kylie Minogue «Enjoy Yorself» WEA/Geffen 24272. Kylie Minogue de l'Australie a su apporter dans le passé une nouvelle fraîcheur au monde du pop avec sa version de la chanson «Locomotion». Aussi à l'aise dans les ballades tendres que dans les rocks entraînants, Kylie interprète à merveille tous les titres qui lui sont confiés ici: «Wouldn't Change A Thing», «Never Too Late», «Tears On My Pillow» (un ancien succès de Little Anthony), «Especially For You» (chanté en duo avec Jason Donovan), «My Secret Heart», etc. Un album qui fera assurément le grand bonheur des amateurs de danse.

• Théâtre français d'Edmonton

«Jacques ou la soumission» termine en beauté la saison



N'ajustez pas votre vision. Si les meubles sont à l'envers c'est que c'est ainsi que l'a voulu Ionesco, l'auteur de «Jacques ou la soumission».

(Photo Jacques Beaupré)

par ANDRE FRADETTE

Comme dernier spectacle de la saison, Jacques ou la soumission, pièce de Ionesco, auteur d'origine roumaine, né en 1912, est un choix judicieux, parce qu'il ouvre un horizon nouveau aux amateurs de théâtre, fait voir la réalité sous un autre angle. Théâtre de l'absurde ou anti-théâtre bourgeois, l'oeuvre n'en demeure pas moins bourrée de théâtralité: masques, jeux sur le langage, entrée en scène fracassante, celle d'une mariée sur une grande planche à roulettes. Pièce en un acte, elle comprend en gros trois parties dont la centrale bascule dans le rêve.

Pour les mordus du message, bien sûr il y en a un, mais diffus, bien coulé dans la mise en scène, qui gravite autour de la caricature sociale, la famille, les mariages arrangés, les rêves, disons. Cependant libre à vous, spectateurs, d'y voir et d'y sentir ce que bon vous semble car il n'y a pas un message qui s'impose à vous (hormis bien sûr la remise en question théâtrale à l'époque, en 1955), mais toute une myriade de signes rattachés à votre vécu. Par exemple, les décors, un envers du décor, une réalité à l'envers, pour mieux y voir à l'endroit. Tous ces accessoires qui meublent nos vies, comme c'est drôle de les voir suspendus par le fond de culotte, la tête en bas.

Toute la famille se retrouve

(suite en page 15)

«L'opération Camp Lusson» se poursuit



Sur cette photo prise le 21 avril dernier, le futur dortoir commençait à prendre forme grâce au travail de: (g. à d.) Donald Chamberland, Charles Chénard, Jean-Marc Lusson et l'aide appréciée du jeune David Berrette.

(Photo Jacques Beaupré)

par JACQUES BEAUPRE

L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton a encore besoin de volontaires pour terminer les rénovations du Camp Lusson. La construction des nouveaux bâtiments et les rénovations doivent être complétées avant le 23 mai. Des bénévoles travailleront tous les jours, sauf les 12 et 13 mai. Le Camp Lusson accueille chaque année plusieurs centaines de jeunes francophones. C'est une occasion unique de donner un bon coup de main à ces jeunes qui l'an dernier sont venus d'aussi loin que Lethbridge et Fort McMurray. Il y a plusieurs tâches à accomplir et aucune expérience n'est nécessaire. Pour plus d'informations, contacter Martine au 469-4401.

CHRONIQUE VOYAGE

BON VOYAGE

«AH! Si j'étais belle alouette grise, je volerais sur les mâts d'un navire!» Vous rappelez-vous de cette chanson? Et bien ce n'est pas nécessaire d'être une alouette pour naviguer les mers car les croisières deviennent de plus en plus populaires. En effet, il y a de plus en plus de choix de bateaux et d'itinéraires de vacances! Résultat: Les prix descendent et deviennent abordables pour tous.

Si vous comparez une vacance de croisière à une vacance terrestre, vous verrez que le coût se compare bien. Prenons comme exemple un voyage aux Bermudes et une croisière dans les Caraïbes. J'ai préparé un petit tableau pour mieux illustrer cette comparaison:

PRIX	8 jours/7 nuits Bermude - Hôtel Elbow Beach	7 jours/7 nuits Croisière de la Floride aux Caraïbes
PRIX FIXES:		
Prix de base moyen	817,00 $	1 528,00 $
Transport aérien	628,00 $	INCLUS
Transferts	INCLUS	INCLUS
Repas	(7 soupers) 124,00 $	(5 repas/jour) INCLUS
Frais de service	66,00 $	—
Pourboires (repas, breuvages, bar, service de valise)	47,00	66,00 $
Taxes de départ & d'hôtel	81,70 $	56,00 $
PRIX VARIABLES:		
Excursions (croisière & autobus)	(1 île) 60,00 $	(4 îles) 118,00 $
Spectacles	59,00 $	INCLUS
Breuvages (7 jrs x environ 23 $)	165,00 $	82,50 $
Autres (souvenirs, cadeaux, etc.)	—	—
Total pour 1 semaine		
par pers.	2 047,00 $	1 850,00 $
par jour par pers.	292,43 $	264,29 $

Dans la majorité du temps, votre prix de croisière inclut votre transport aérien ainsi que vos transferts, vos frais de services, tous les spectacles et au moins cinq délicieux repas par jour, préparés par de grands chefs renommés. Vos taxes de port sont toujours moindres et vos breuvages alcooliques ne sont pas taxés en mer.

Comme vous le constatez, en divisant votre prix total par le nombre de jours, la différence entre ces deux genres de vacances n'est pas énorme. Très souvent, il y a une épargne considérable à réaliser lorsque l'on fait sa réservation à l'avance!

Une croisière en mer c'est comme un hôtel flottant avec toutes les meilleures choses que le plus élégant hôtel pourrait vous offrir. Vous rencontrerez beaucoup de nouveaux amis qui partagent vos goûts et vos intérêts. Et vous passerez vos journées à vous laisser pomponner à mort. Ça ce peux-tu! Pas besoin de s'inquiéter de réserver une place pour le repas du soir ou le spectacle de la soirée; pas besoin de réservation d'hôtel ou d'auto. On est comme des rois, quoi! Et tous ces différents ports à visiter dans des îles excitantes et exotiques.

Une croisière représente vraiment la meilleure valeur pour votre argent. Il n'y a pas de surprises car dès le commencement, vous savez combien le voyage vous coûte. Donc, vous avec l'esprit en paix. Il y a des croisières pour les célibataires, les gens en lune de miel, les jeunes familles avec enfants, les personnes d'âge sage, les golfeurs, les joueurs de tennis, les plongeurs sous-marins ou adeptes de l'équitation, etc. Il y a des croisières de congrès, de science, de géographie. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges! Le mois prochain, mon article se portera sur les questions les plus courantes au sujet des croisières. N'oubliez pas de m'écrire au soin du Franco, si vous avez des sujets à discuter.

CONSEIL-SANTÉ DU MOIS: Les femmes qui emploient la pilule comme méthode anti-conceptionnelle devraient savoir que, si elles souffrent d'un mauvais cas de «tourista» lorsqu'elles voyagent, l'efficacité de la pilule en sera peut-être affectée pour le restant du mois. Avant de voyager vers les pays dont l'eau est peu potable, on suggère qu'elles se pourvoient d'une ensemble de filtration d'eau et un moyen alternatif de contrôle des naissances.

À la prochaine,

cette chronique est une commandite de...



Francine Ladouceur
Conseillère en voyages
Tél.: (403) 743-5393
Télex.: ITT 495-9062
Fax: (403) 743-9299

• Le 9 juin

Souper au homard des Acadiens

La Société Acadienne de l'Alberta organise pour la quatrième année consécutive son fameux souper au homard. Que vous soyez Acadien(ne) ou non, tout le monde est bienvenu. En plus de savourer les délicieux homards de l'Acadie, préparez-vous pour une soirée bien remplie et divertissante.

Cette soirée aura lieu le 9 juin prochain au Bonnie Doon Community Hall situé au 9240 de la 92e Rue. Le tout débutera à 18 heures par l'ouverture du bar et sera suivi du souper, à 19 heures pour ensuite faire place à la soirée dansante, à 21 heures, en compagnie d'André Roy. Un buffet sera servi en fin de soirée.

Étant donné que tous les billets sont vendus à l'avance, procurez-vous les vôtres le plus tôt possible. Un rabais de 5 $ est accordé à ceux et celles qui achètent leurs billets avant le 15 mai.

Vous pouvez vous procurer vos billets à la Librairie Le Carrefour, au Bureau francophone (469-6983) ou en appelant Gilles au 465-5310 ou Ernest au 432-0991.

Agriculture

• Edmonton

Une aide d'urgence d'un milliard $ avant les semailles

par JACQUES BEAUPRE

Les agriculteurs sans argent pour les semailles recevront une aide de 500 millions $ du gouvernement fédéral mais seulement à la condition que les provinces acceptent de contribuer un autre 500 millions $ à ce fonds d'urgence.

Au terme de la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture tenue à Ottawa, à la fin mars le ministre fédéral de l'Agriculture, Don Mazankowski a annoncé la création d'un fonds spécial de 500 millions $. Cette aide, a indiqué Don Mazankowski devrait surtout profiter à l'Ouest: «Il est certain que l'aide ira surtout à ces trois provinces parce que ce sont les secteurs des céréales et des oléagineux qui sont les plus touchés». Agriculture Canada prévoit que sans l'aide spéciale, les fermiers de l'Alberta verront leurs revenus nets diminuer de 46%, alors que la chûte des revenus serait de 57% pour les fermiers manitobains et d'un incroyable 87% pour ceux de la Saskatchewan.

L'argent ne sera pas toutefois immédiatement disponible puisque les critères d'attribution n'ont pas encore été définis. Le ministre Mazankowski croit qu'il est toutefois urgent d'envoyer un signal aux agriculteurs qu'il y aura de l'argent pour les semences même si les fonds n'arriveront qu'après l'ensemencement.

Ce projet d'aide d'urgence se butte cependant au refus des provinces de contribuer un montant égal, une condition posée par le gouvernement fédéral. Les provinces de l'Ouest estiment qu'elles font déjà leur part. L'assistant du ministre albertain de l'Agriculture, Brad Klak affirme que l'Alberta contribue déjà plus que le fédéral aux différents programmes destinés à soutenir l'agriculture. Le principal problème, dit monsieur Klak, est que le fédéral parle de partager à 50% les frais de l'aide spéciale mais il ne veut pas payer 50% pour les programmes réguliers déjà existants.



Les provinces et le fédéral ont toutefois laissé la porte ouverte aux discussions et disent vouloir trouver un terrain d'entente au plus tôt, de façon à ce que les agriculteurs puissent savoir qu'ils auront de l'aide pour commencer les semailles.

• Winnipeg

Les contingents d'ouverture des grains hors-commissions

La Commission canadienne du blé vient d'annoncer les contingents d'ouverture de la campagne 1990-1991 visant les grains hors-commission: le seigle, le lin, le canola et l'avoine.

À compter du 1er août 1990, les producteurs n'auront plus à assigner d'acres donnant droit aux contingents à la livraison de ces grains en vue de leur transformation. Le changement s'applique également aux installations de collecte hors-site agréées par ces transformateurs.

Les contingents d'ouverture portant sur toutes les autres livraisons de grains hors-commission sont fixés à une (1) tonne de l'acre contingentée. Ils couvrent également les achats de grains hors-commission par des transformateurs alors que ces grains ne seront pas transformés.

Toute livraison de grains hors-commission doit être inscrite dans le carnet de livraison du producteur.

• Calgary

De nouveaux règlements pour la pêche sportive

Le Service canadien des parcs a introduit des modifications aux règlements de la pêche dans les parcs nationaux dans le but de protéger la vie aquatique tout en offrant des possibilités de pratiquer la pêche sportive.

Les modifications deviennent effectives le 1er avril et elles s'insèrent dans le cadre d'un programme à long terme pour améliorer la gestion de la pêche au moyen de nouvelles données scientifiques et de participation du public.

Les nouveaux règlements de 1990-1991 imposent une diminution de la limite de possession pour toutes les espèces de dix à cinq poissons. Ces limites, qui se comparent à celles en vigueur dans les provinces, aideront à mieux protéger les espèces. De plus, le Service canadien des parcs encourage les pêcheurs sportifs à pratiquer la «prise et remise» des poissons capturés comme une façon d'équilibrer le plaisir de la pêche et la conservation.

Les autres modifications interdisent l'utilisation de tout poisson ou portion de poisson comme appât, établissent des restrictions sur le genre d'engins dans ou près des eaux des parcs, définissent les normes pour la pêche sur glace, déterminent les dates d'ouverture de la saison de pêche dans les parcs nationaux et permettent l'inspection des engins, appâts et prises.

On recommande aux pêcheurs de lire la copie du sommaire des règlements qui leur sera remise à l'obtention de leur permis.

Carrières et professions

THE CALGARY WALDORF SCHOOL

accepte présentement les offres d'emploi pour l'année scolaire 1990-91 pour le poste de

PROFESSEURS DE FRANÇAIS À TEMPS PARTIEL

The Calgary Waldorf School est une école élémentaire privée qui se dévoue au développement de l'enfant et à l'apprentissage des arts. Les intéressés doivent être créatifs et flexibles dans leur travail et accepter d'étudier la méthode Waldorf. Les talents artistiques et musicaux sont définitivement de atouts.

S.v.p. soumettre votre curriculum vitae à:

Lorna Johnston
The Calgary Waldorf School
1915 - 36e Avenue, S.O.
Calgary, Alberta
T2T 2G6



Collège Mathieu
CENTRE FRANSASKOIS D'ÉDUCATION
Coéducation française et catholique: 8e à la 12e année
Académique, pastorale, culture et loisirs
Centre fransaskois d'éducation permanente (CFEP)
Centre fransaskois de ressources: LE LIEN
GRAVELBOURG, SASKATCHEWAN S0H 1X0 • (306) 648-3105

OFFRE D'EMPLOI

Le Collège Mathieu, Gravelbourg (Saskatchewan), est à la recherche d'un(e) administrateur(trice) pour combler le poste de directeur(trice) des services.

Les responsabilités:

- gérer le secteur comptabilité
- contrôler les revenus et dépenses
- coordonner la gestion du personnel (embauche, salaire, bénéfices, description de tâches...)
- gérer le personne de soutien
- gérer l'entretien des édifices

Le(la) candidat(e)

- la personne doit avoir suivi des études en administration
- la personne doit comprendre et respecter l'orientation française et catholique du Collège Mathieu
- la personne doit posséder de l'expérience reliée à l'emploi

Le salaire: à négocier selon la formation et l'expérience.

L'entrée en fonction: le 1er août 1990

Vous êtes priés d'adresser votre demande et votre curriculum vitae à l'adresse suivante **avant le 25 mai 1990.**

Florent Bilodeau
Directeur général
Collège Mathieu
Sac 20
Gravelbourg (Saskatchewan)
S0H 1X0

Pour plus de renseignements, s.v.p. composer le **(306) 648-3491.**

Professeur de français

Plein temps contractuel

L'Institut linguistique, Université de Régina, est à la recherche de deux enseignants de français à temps plein, postes contractuels se terminant le 30 avril 1991.

L'Institut offre des cours de français aux francophones et des cours de français langue seconde à tous les niveaux. Il peut s'agir de cours réguliers, intensifs ou individuels qui ont lieu tôt le matin, à l'heure du midi, en soirée ou en fin de semaine; de cours d'été ou d'ateliers qui peuvent être donnés à l'extérieur de la ville.

Nous vous invitons à soumettre votre candidature si vous répondez aux exigences suivantes:
-Baccalauréat en éducation en français ou diplôme d'études du 1er cycle dans un domaine connexe;
-connaissance des diverses approches de l'enseignement des langues, en particulier de l'approche communicative.

Traitement annuel: 26 000 $ à 32 000 $.
Date d'entrée en fonction: à négocier

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae avant le 18 mai 1990 à:

M. André N. Lalonde
Institut linguistique
CW 218
Université de Régina
Regina, Sk. S4S 0A2



Pour de plus amples renseignements, téléphonez ou écrivez à:
Institut Linguistique
Université de Regina
CW 218
Regina, Saskatchewan, S4S 0A2

(306) 585-4177

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

The Calgary Waldorf School est à la recherche de professeurs de français à temps partiel pour septembre 1990. Notre école se spécialise dans le développement de l'enfant en favorisant l'apprentissage des arts.

S.v.p. soumettre votre c.v. à:

L. Johnston
1915 - 36e Avenue, S.O.
Calgary, Alberta
T2T 2G6
Tél.: (403) 287-1868



Collège Mathieu
CENTRE FRANSASKOIS D'ÉDUCATION
Coéducation française et catholique: 8e à la 12e année
Académique, pastorale, culture et loisirs
Centre fransaskois d'éducation permanente (CFEP)
Centre fransaskois de ressources: LE LIEN
GRAVELBOURG, SASKATCHEWAN S0H 1X0 • (306) 648-3105

PROFESSEURS RECHERCHÉ(E)S

Le Collège Mathieu est à la recherche de candidat(e)s pour combler les postes suivants à l'automne 1990.

- un professeur pour enseigner principalement les cours d'anglais de la 8e à la 12e année.
- un professeur pour enseigner le français et les mathématiques en 8e, 9e et 10e années.

L'habileté d'enseigner l'éducation physique sera un atout pour les candidat(e)s qui postuleront.

Vous êtes priés d'adresser votre demande et votre curriculum vitae à l'adresse suivante **avant le 22 mai 1990.**

Florent Bilodeau
Directeur général
Collège Mathieu
Sac 20
Gravelbourg (Saskatchewan)
S0H 1X0

Pour plus de renseignements, s.v.p. composer le **(306) 648-3491.**

LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR

est à la recherche d'un(e)

COMMIS-VENDEUR(SE)

pour son magasin à Edmonton

Cette personne sera responsable du service à la clientèle de détail.

Exigences:

- Bonne connaissance de la littérature et de la musique.
- Excellente connaissance du français et de l'anglais.
- Expérience de la vente au détail ou du service au public.

Salaire: à négocier. Avantages sociaux intéressants.

Entrée en fonction: le 12 juin 1990

Faites parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae avant **le 28 mai 1990 à l'adresse suivante:**

M. Denis Dion, Gérant général
Librairie Le Carrefour
8536 - 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T6G 1E5

La Société canadienne des postes, dans le but de fournir des services postaux dignes de confiance, accessibles et abordables, offre des chances de carrières intéressantes aux personnes qualifiées.

Agent de réclamations gestion des risques

Vous travaillerez à Edmonton, accepterez et traiterez les réclamations par et contre la Société en Alberta en plus d'autres fonctions de la gestion des risques incluant le contrôle des pertes.

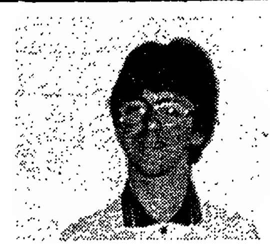
Vous êtes une personne motivé et capable de travailler sous un minimum de surveillance et avez une facilité à communiquer. Votre vaste expérience dans le domaine des réclamations devrait comprendre le règlement de réclamations pour blessures corporelles. Vous avez une éducation post-secondaire, en plus de AIIC/FIIC ou d'autres cours relatifs à l'assurance.

La Société offre un salaire attrayant et des bénéfices marginaux intéressants.

S.v.p. soumettre votre curriculum vitae avant le 18 mai 1990.
Société canadienne des postes
suite 1400
10020 - 101 A Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 4J4
Attention: D.J. Lee

POSTE MAIL
Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

La chronique historique



par
Normand Robidoux
Recherchiste historique à Calgary

Le projet de recherche est subventionné par Emploi et Immigration Canada.

Hôpital Sainte-Croix (Holy Cross)

Les catholiques et francophones de Calgary ont eu leur premier hôpital en 1891. L'hôpital Holy Cross ou Sainte-Croix si vous préférez, a été inauguré par Mgr Grandin le 20 avril 1891. Mais avant cette ouverture, les gens de Calgary et les Soeurs de la Charité ou Soeurs Grises, durent travailler très fort pour pouvoir ouvrir cet hôpital.

Tout a commencé en 1888 avec la demande du Père Leduc et de Mgr Grandin aux Soeurs Grises de venir ouvrir un hôpital pour les catholiques et les francophones de Calgary. Ce fut après divers problèmes entre catholiques et protestants à propos d'un hôpital ouvert en 1858 que les catholiques de Calgary mirent plus de pression sur les Soeurs Grises de Montréal pour qu'elles viennent ouvrir un hôpital.

Après avoir accepté, les Soeurs Grises durent trouver l'argent nécessaire pour l'ouverture de l'hôpital. Les Soeurs ont fait des demandes à tous leurs amis du Québec et elles ramassèrent la somme de 209,75 $ et 150 $ en matériel de toutes sortes. Soeur Devins, la grande trésorière des Soeurs Grises, tenta par tous les moyens d'avoir un passage gratuit pour les quatre Soeurs sur un train du Canadien Pacifique. Le Canadien Pacifique n'accorda qu'une faible réduction et les Soeurs durent débourser 120 $. Il ne restait plus que 73,75 $ pour ouvrir l'hôpital.

Ce fut par une nuit très froide du 30 janvier 1891 que quatre Soeurs de la Charité de Montréal arrivèrent à Calgary. Les Soeurs Valiquette, Gertrude et Beauchemin dirigées par Soeur Carroll ont trouvé bien difficile cette première nuit d'autant plus qu'elles marchèrent un quart de mille dans la neige avec le Père Leduc qui les avait rejoint à Saint-Boniface.

Le premier bâtiment qu servit d'hôpital était à peine de vingt-quatre pieds carré. Le 20 avril de l'année 1891, l'hôpital Holy Cross ouvrit ses portes. Le premier patient, à y être admis, fut M. Cudlip. En tout cette année-là, soixante-quatre patients y furent admis. Pour maintenir l'hôpital, il y eut plusieurs campagnes de financement. La plus remarquable fut celle faite chez les ouvriers du Canadien Pacifique sur le tronçon Calgary-Edmonton. On ramassa la somme de 300 $.

Après la visite de Mère Hamel, la supérieure des Soeurs Grises dans l'Ouest, décidèrent d'ouvrir un nouvel hôpital plus grand. Il était situé sur le côté ouest de la rivière Elbow entre les rues Doucet et Rouleau sur la rue Hamilton dans le quartier de Rouleauville. Le 13 novembre 1892, on inaugura le nouvel hôpital. Mgr Grandin bénit le nouveau bâtiment. On agrandit à nouveau le bâtiment de la rue Hamilton en 1895. M. Pierre Prince fournit l'électricité et la Compagnie Bell Téléphone paya l'installation téléphonique.

De 1891 à 1970 (année de la vente de l'hôpital au gouvernement albertain) les Soeurs Grises assurèrent un très bon service. La majorité des directrices furent des francophones sauf à quelques occasions où elles étaient anglophones, mais elles devaient être bilingues.

Encore aujourd'hui, on peut voir l'hôpital Sainte-Croix, située sur le même site qu'il y a presque cent ans. Les catholiques et les francophones peuvent être fiers de cette oeuvre car sans leur acharnement à trouver des fonds on n'aurait pas pu compter sur les bonnes Soeurs Grises pour nous soigner.

Si vous désirez collaborer à la chronique historique, n'hésitez pas à appeler Mme Marie Beaupré au 925-3801 ou au 489-2747 ou Mme Fernande Bergeron au 466-1680.

Nos jeunes étoiles du hockey



LES VOYAGEURS ATOMES «C»

Nom: **Joseph (Joey) Pagano**
Âge: **10 ans**
Équipe de hockey préférée: **Les Canadiens**
Joueurs préférés: **Patrick Roy et Maurice Richard**
Position préférée: **Gardien de but**
Sports et activités préférés: **Hockey, patinage artistique et baseball.**

Joey patine depuis l'âge de 5 ans et fait du patinage artistique depuis l'âge de 6 ans. Il rêve de devenir gardien de but dans la ligue nationale.



FRONTENACS

Nom: **Eric Cadrin**
Âge: **9 ans**
Année à l'école: **4e année**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueurs de hockey préférés: **Greg Simpson et Mark Messier**
Position préférée: **Ailier droit**
Sports et activités préférés: **Hockey, soccer et natation**

Eric aimerait aller à Montréal rencontrer des amis. Il aimerait devenir policier quand il sera grand.

Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

BADMINTON francophone tous les mardis de 19h à 22h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée, gratuit. Bienvenue à tous! Info: A.C.F.A. régionale au 469-4401.

La pré-maternelle BOBINO/BOBINETTE accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1990-91. Pour de plus amples renseignements, contacter Lise au 481-2366 ou Hélène au 444-7267.

3/8

CALGARY

Madame Robie Robichaud, agente de ressourcement à la commission de la fonction publique du Canada, fera une présentation générale au sujet du recrutement de personnes bilingues intéressées à travailler dans la fonction publique. L'atelier est donné gratuitement à chaque mois au Centre de l'éducation permanente à Calgary. Pour plus d'informations veuillez communiquer avec Sol à 297-4023.

25/5

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le Club des cinéphiles présentera pour les jeunes et les adultes, au petit théâtre de l'école régionale, le vendredi soir de 19h à 20h45 (entrée gratuite) les films suivants: le 4 mai: Le trésor de la Nouvelle France et le 18 mai: L'invention diabolique.

18/5

Le Musée de Saint-Paul, saison d'été: du 18 mai au 31 août au Centre culturel. Exposition itinérante du «Northern Alberta Railroad du 25 mai au 4 juillet.

8/6

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, tél.: (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite déterminées.

PROJET

N° 623548 POUR TRANSPORTS CANADA
FORT PROVINDENCE, T. N.-O.

Date de fermeture: **le 7 juin 1990**

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus aux bureaux de Travaux publics Canada à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta; à l'Édifice Harry Hays, 220 - 4e Avenue, S.E., Calgary, Alberta; au 1166 rue Alberni, Vancouver, C.-B et au bureau de Travaux publics Canada à Yellowknife, T. N.-O. Ils peuvent également être consultés aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta; aux bureaux de la construction des T. N.-O. à Yellowknife, Fort Smith et Hay River, T. N.-O. et à l'Association conjointe de la construction de la C.-B., Vancouver, C.-B.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

EDMONTON

La Coop d'habitation «Le Quartier du Collège» a présentement à louer 1 unité de 2 ch. à coucher. Pour informations, contacter Louise au 468-1819.

1/6

Maison à louer - Partagerait une maison avec d'autres étudiants francophones. Situé à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean, avantageux. Laveuse et sécheuse incluses. Services publics inclus. Disponible le 1er mai 1990; 225 $ par mois. Téléphone: 438-4966.

La Coop «Le Quartier du Collège» a présentement à louer 1 unité de 2 chambres avec 4 appareils électriques, garage et facilités pour personnes handicapées, 570 $/mois. Contacter Louise au 468-1819.

Chambre à louer semi-meublée près de la Faculté Saint-Jean avec des francophones, disponible pour juillet et août, 180 $/mois. Appeler au 465-2250.

25/5

Willow Bend Resort, Lac La Nonne, Alberta. Endroit tranquille et idéal pour camping familial les fins de semaine ou pour la saison des vacances. Service de douches. Tél.: 967-5529 ou 458-5011.

1/6

CALGARY

Femme de ménage demandée. Maison à rez-de-chaussée et étage, deux adultes, secteur nord-ouest, près autobus et LRT. 4 heures/semaine. Téléphone après 17h: 286-5850.

18/5

ATTENTION

Occasion unique de vous rendre jusqu'à Toronto, Montréal ou Québec en auto en compagnie d'adultes. **2 départs - le 20 et le 30 juin.** Prix à discuter. Tél. **284-3869 ou 255-1570.**

Vente de garage

Les Chevaliers de Colomb organisent une vente de garage **les 26 et 27 mai, de 10 h 00 à 17 h 00** au local de l'A.C.F.A., porte 10, 1916B, 30e Avenue N.E. à Calgary. Vous désirez nous donner certains articles encore en bon état? Téléphoner **au 275-0655** et on viendra les récupérer. Votre aide sera grandement appréciée.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, B.P. 1408, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnés, téléphone 963-2372, ou au 9700, avenue Jasper, pièce 1000, Edmonton (Alberta) ou au 220, 4e Avenue S.E., pièce 632, Calgary (Alberta) ou au 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan) au CIBC, 1867, rue Hamilton, pièce 500, Régina (Saskatchewan).

PROJET

N° 780126
Winnipeg (Manitoba)
Éd. MacDonald
Réfection et enlèvement de l'amiante

DATE DE FERMETURE: le jeudi 7 juin 1990

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés à l'Association des constructeurs d'Edmonton et Calgary (Alberta) Régina et Saskatoon (Saskatchewan) Winnipeg et Brandon (Manitoba).

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité, de la mécanique et de l'enlèvement de l'amiante doivent présenter leurs soumissions par l'intermédiaire du Bureau de dépôt des soumissions du Manitoba, 290, rue Brunell, Winnipeg (Manitoba) au plus tard **le mardi 5 juin 1990,** à 14 h, conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

95 produits insectifuges bannis

Depuis le 6 avril, la vente de 95 produits insectifuges contenant l'ingrédient actif **Repellant 11** (R-11) est interdite au Canada. Ces produits incluent lotions et aérosols pour les humains et des produits d'entretien pour les animaux de compagnie.

Le R-11 entre dans la composition d'environ la moitié des insectifuges vendus au Canada. Son fabricant américain, la compagnie McLaughlin Gormley King (M.G.K.) de Minneapolis, au Minnesota, en a volontairement interrompu la vente à la suite des résultats préliminaires de tests menés sur des animaux de laboratoire. Ces résultats portent à croire que cet ingrédient pourrait occasionner des troubles de la reproduction et avoir des effets secondaires chroniques.

Le ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski, vient d'annuler l'homologation de tous les produits contenant l'ingrédient actif R-11 à la suite d'évaluations effectuées par les experts de Santé et Bien-être social Canada.

Le ministère de la Santé et du Bien-être social n'a pas reçu de rapports d'effets nocifs de ces produits sur la santé humaine.

On conseille toutefois aux consommateurs d'éviter d'utiliser tout produit insectifuge ou d'entretien des animaux de compagnie contenant cet ingrédient. Agriculture Canada recommande aux détaillants de retirer tous les produits visés de leurs tablettes.

Le gouvernement fédéral collabore de près avec le secteur et les autres pouvoirs publics pour garantir la santé et la sécurité des Canadiens dans cette affaire. Le secteur a d'ailleurs été invité à offrir sa collaboration et son appui.

Le gouvernement du Canada fournira dès aujourd'hui un service téléphonique gratuit fonctionnant tous les jours de 8h à 20h (H.A.E.) pour les gens qui désirent plus de renseignements sur cette question (1-800-267-9675).

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 14 MAI 1990

CS	SD	TITRE	INTERPRETE
1	4	**Miss monde pleure**	Les Innocents
2	2	**T'oublier**	Marie Carmen
3	5	**Et même**	Nicolas Peyrac
4	6	**T'es ma danseuse**	Marc Lavoine
5	7	**Déranger**	Joe Bocan
6	8	**Sentier secrets**	Richard Seguin
7	9	**Parfums du passé**	Les B.B.
8	-	**Sur ta musique**	Mario Pelchat
9	1	**Prête-moi ton regard**	Jim Corcoran
10	-	**Les sentiments**	Shona

CS: cette semaine **SD:** semaine dernière

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.



Radio-Canada
CHFA/Alberta

«Les Albertains»

du lundi au vendredi de 9 h à 9 h 30

Cette semaine...

Le lundi 14 mai - Pam Sing (Mme) - Red Deer
Le mardi 15 mai - Gordon Duncan - Medecine Hat
Le mercredi 16 mai - Henri Bourgoin - Bonnyville
Le jeudi 17 mai - Michèle Hof - Medecine Hat
Le vendredi 18 mai - Paul Molgat - Red Deer

Radio-Canada
CHFA/Alberta

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 13 au 19 mai 1990

SAMEDI

17h00 LA BANDE DES SIX
18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
18h10 VIRAGES
19h00 SAMEDI DE RIRE
20h00 LES GRANDS FILMS: Dangereuse défense
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LES NOUVELLES DU SPORT
22h35 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22h50 TÉLÉ-SÉLECTION: Les longs manteaux

DIMANCHE

17h00 MONTRES ET MERVEILLES
17h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
20h00 SECOND REGARD
21h00 DÉCOUVERTE
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 SCULLY RENCONTRE
23h00 LES NOUVELLES DU SPORT
23h20 CINÉ-CLUB: Rio grande

LUNDI

17h00 ANNE... LA MAISON AUX PIGNONS VERTS
18h00 CE SOIR
18h30 DÉCOUVERTE
19h00 POIVRE ET SEL
19h30 DES JARDINS D'AUJOUD'HUI
20h00 LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR
21h00 MONT-ROYAL
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 CINÉMA: Les amants de Vérone

MARDI

17h00 CE SOIR
17h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
20h00 ANNE... LA MAISON AUX PIGNONS VERTS
21h00 GÉNIES EN HERBE
21h30 SUR LE VIF
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LE POINT
22h40 CINÉMA: L'or de McKenna

MERCREDI

17h00 ANNE... LA MAISON AUX PIGNONS VERTS
18h00 CE SOIR
18h30 AUJOURD'HUI EN FRANCE
19h00 BOUFFÉE DE SANTÉ
19h30 COMMENT ÇA VA
20h00 CINÉMA SPÉCIAL: Cinq jours ce printemps-là
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 CINÉMA: J.W. Coop

JEUDI

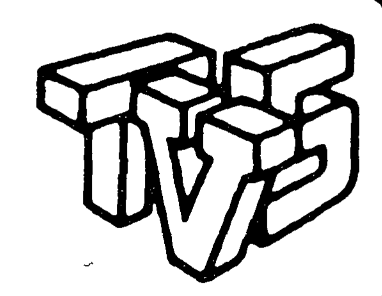
17h00 ANNE... LA MAISON AUX PIGNONS VERTS
18h00 CE SOIR
18h30 AUJOURD'HUI EN FRANCE
19h00 LES ANNÉES COUP DE COEUR
19h30 LA COUR EN DIRECT
20h00 LES GRANDS-FILMS: D'amour et d'eau fraîche
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 CINÉMA: Prête-moi ton mari

VENDREDI

17h00 CE SOIR
17h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
20h00 ANNE... LA MAISON AUX PIGNONS VERTS
21h00 LASER
21h30 ROCK, POP ET RELAX
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 LE POINT
22h40 CINÉMA: La mort en direct



La télévision internationale de langue française



Semaine du 13 au 19 mai 1990

SAMEDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 PARCOURS
18h30 SACRÉE SOIRÉE
20h00 L'ARGENT DU MUR
21h30 MUSIQUE CLASSIQUE
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 PARCOURS
23h30 SACRÉE SOIRÉE
01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 LES ANIMAUX DU MONDE
18h00 APOSTROPHES
19h15 GROS MÉCHANT SHOW
20h15 ENVOYÉ SPÉCIAL
21h15 HOTEL
21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h15 LES ANIMAUX DU MONDE
22h45 APOSTROPHES
24h00 GROS MÉCHANT SHOW
01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 7 SUR 7
19h00 THALASSA
20h00 CHOCS
21h00 SANS DÉTOUR
21h30 SCULLY RENCONTRE
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 L'INFO-5
23h00 7 SUR 7
24h00 THALASSA
01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 DU COTÉ DE CHEZ FRED
19h10 CHAMPS ÉLYSÉES
20h30 CIEL, MON MARDI!
22h20 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h50 L'INFO-5
23h20 DU COTÉ DE CHEZ FRED
24h30 CHAMPS ÉLYSÉES
01h40 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 UNE HEURE POUR L'EUROPE
19h00 LÉGENDES INDIENNES
19h30 TÉLÉOBJECTIF
20h30 PARE-CHOCS
21h00 FUSIONS
21h30 PYRÉNÉES PIRÉNÉOS
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 L'INFO-5 (2e édition)
23h00 UNE HEURE POUR L'EUROPE
24h00 LÉGENDES INDIENNES
24h30 TÉLÉOBJECTIF
01h30 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 EX LIBRIS
19h00 AVIS DE RECHERCHE
20h30 TÉLÉOBJECTIF
21h30 CARABINE FM
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
22h30 L'INFO-5 (2e édition)
23h00 EX LIBRIS
24h00 AVIS DE RECHERCHE
01h25 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 TELL QUEL
18h30 TÉLÉSCOPE
19h00 AVENTURES VOYAGES
20h00 RENCONTRES AVEC...
20h30 ARTS MAGAZINE
21h05 LES PERLES DE LA MONTAGNE
22h20 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1

Jacques ou la soumission...

(suite de la page 8)

sur scène, jusqu'au grand-père, hilarant, au costume fascinant. Ce rôle va si bien à Gaston Synott. Stéphane Parent dans le rôle de Jacques, le petit-fils, disons entêté, trop statique dans son fauteuil, retiré, indifférent, affiche une technique très bonne, certes. Pour un comédien qui n'en est pas à ses premières armes, il aurait pu faire preuve d'émotions. Quand vous lirez ceci, il aura peut-être changé. Il est capable d'hennissements, mais froids et faibles en intensité. C'est beau de jouer mais pas dans la complaisance de soi, comme c'était le cas aussi de Clermont Bouchard dans Appelez-moi Stéphane. Compte tenu que c'est son premier, Luc Morissette se tire bien du rôle de Jacques-père, qu'il exagère trop, toutefois, frôlant presque l'hystérie. Il faudrait qu'il soit plus posé, plus articulé. Un débit moins rapide, une meilleure diction aideraient en cela. Chantal Viens, par le sien qu'elle y met, la sincérité et l'intensité, nous fait croire en son personnage, Jacques-mère. Et puis Robert I, II, femme imaginaire, énigmatique, recouverte d'un drap blanc, comme un fantôme, une apparition de la nuit, arborant un masque à trois visages (car Jacques veut une femme avec trois nez), entraîne Jacques et les spectateurs dans une chevauchée éperdue, essoufflante, très poétique. Chevauchée, course folle que vient relayer un dada à la crinière d'or étincelante. Ève Marie Forcier nous fait sentir et aimer Roberte, joue avec intensité et cohérence puisque gestes, diction (claire), mouvements passent très bien. Nous sentons ses hennissements. Bravo! Soit dit en passant qu'en général chez la plupart des comédiens la diction est un problème sérieux. Ils gagneraient, de même que le théâtre, à travailler leur diction.

Pourquoi avoir choisi cette pièce, avons-nous demandé au metteur en scène, Julien Forcier? Tout simplement pour rendre enfin justice à Ionesco qui, par le passé, n'était pas joué de la bonne façon, à savoir qu'il ne faut pas jouer ça comme du théâtre ordinaire mais bien comme du théâtre extraordinaire afin que passent tout le merveilleux et toute la poésie du langage. Eh! bien cette fois-ci justice est faite, grâce à une mise en scène juste. Vaut là peine d'être vu, vu, vu, vu!

Conversation sinfonietta de Jean Tardieu, présentée en levée de rideau par le Théâtre à la Carte, est comme une bouffée de fraîcheur, de nouveauté et d'originalité qui nous met dans de bonnes dispositions pour être en mesure d'apprécier l'autre pièce. Gagnante au Stage One, Conversation n'a pas obtenu le premier prix au Festival provincial de Lethbridge parce que aux yeux de la majorité il n'était pas concevable qu'une pièce française gagne, même si elle le méritait. Elle sera jouée au Fringe cet été. Il devrait y en avoir plus souvent de ce genre de pièce.

Nous vous avons parlé de la première du 4 mai. Les autres représentations ont lieu, toujours à l'Auditorium de la Faculté Saint-Jean, les 11, 12 mai à 20h, et le 13 mai à 15h, avec en levée de rideau Conversation sinfonietta de Jean Tardieu, dans une mise en scène de Sylvie Nicolas.

Nécrologie

Blais

Est décédé le 1er mai 1990, à l'âge de 76 ans, M. Léo Émile Blais d'Edmonton.

Il laisse dans le deuil son épouse, Lauretta, quatre fils et trois filles, Léon et sa femme Shirley, Wilfred, Dennis et sa femme Christine, Daniel, Mme Léona Ford, Mme Claudette (David) Sinclair tous d'Edmonton, Mme Roseanne (Wayne) Hansen de Drumheller; 13 petits-enfants, deux soeurs et trois frères, Mme Emeline Lamarche d'Edmonton, Mme Irène Forcier de Stony Plain, Lavern Blais de Fort Saskatchewan, Maurice Blais de Boyle.

Les funérailles ont été célébrées le 4 mai dernier à Park Memorial Chapel à Edmonton.

La page de l'A.C.F.A.



- Accueillez chez-vous un(e) artiste de la chanson! -

Le Gala interprovincial de la chanson est à la recherche de **familles d'accueil** pour héberger huit (8) artistes de la chanson provenant des quatre (4) provinces de l'Ouest.

Les stages de formation et la compétition finale auront lieu à Edmonton **du 1er au 10 juin prochain.**

Si vous croyez être en mesure d'héberger un ou plusieurs artistes le Gala s'engagera alors à rembourser, si nécessaire, des frais de nourriture.

Les familles d'accueil devraient, de préférence, être situées dans le quartier Bonnie Doon, à Edmonton.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Association canadienne-française de l'Alberta
Yves Caron
au 466-1680
entre 8 h 30 à 16 h 30

- PROGRAMME D'ARTISTES EN RÉSIDENCE -

Cette année encore l'A.C.F.A. coordonnera des tournées d'artistes dont la tâche sera de donner des ateliers dans divers domaines artistiques.

Nous sommes présentement à la recherche d'artistes pouvant offrir des ateliers de formation dans les domaines suivants:

- théâtre -
- peinture murale ou autres -
- danse folklorique -
- danse enfantine -
- art oratoire -
- sculpture (diverses disciplines) -
- radio étudiante -
- musique (diverses disciplines) -
-dessin -
- télévision - cinéma -
- photographie -
- artisanat (diverses disciplines) -
- arts littéraires (diverses disciplines) -

Des contrats variant d'une (1) à cinq (5) semaines vous seraient offerts pour donner des ateliers dans les communautés francophones de l'Alberta et/ou dans les écoles, selon la demande.

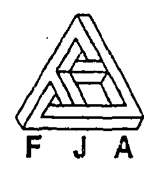
Rémunération: à négocier.

Si vous êtes intéressé(e), faites parvenir votre plan d'atelier et votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Association canadienne-française de l'Alberta
a/s Yves Caron
Directeur développement culturel
Pièce 200, 8923 - 82e Avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2
Téléphone: 466-1680

Ce programme est rendu possible grâce à la contribution financière du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (S.A.I.C.), de la Commission multiculturelle de l'Alberta, ainsi que de la participation des bureaux régionaux de l'A.C.F.A.







LA COMMUNAUTÉ FRANCO-ALBERTAINE EN MARCHE VERS L'AN 2000

TOURNEE D'INFORMATION ET DE CONSULTATIONS

Cher(e) membre,
Les organismes francophones provinciaux de l'Alberta partent en tournée d'informations et de consultations auprès de la communauté franco-albertaine.

POURQUOI UNE TOURNEE?
- Parce que nous négocions une entente avec le gouvernement fédéral et que nous voulons connaître VOS PRIORITÉS.
- Pour discuter de notre avenir et travailler ensemble pour réaliser nos buts et nos rêves.
- Parce que la clé de la solidarité c'est une population bien informée.
- Parce que nous voulons envoyer un message clair à Ottawa. Les francophones de l'Alberta sont ici pour rester et sont déterminés à se donner des outils pour se développer.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER M. LUCIEN LAROSE AU 466-1680 OU VOTRE RÉGIONALE

HORAIRE DE LA TOURNÉE EN MARCHE VERS L'AN 2000

Mois	Date	Heure	Endroit	Local
	15	19 h 30	Banff	YWCA Mme Guylaine Fortin 762-4511



AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS AVIS



RENCONTRES IMPORTANTES SUR LA GESTION DES ÉCOLES FRANCO-ALBERTAINES

L'Association canadienne-française de l'Alberta et la **Fédération des parents francophones de l'Alberta** tiendront une seconde série de rencontres publiques sur la gestion des écoles franco-albertaines entre le 30 avril et le 16 mai 1990.

Ces rencontres auront lieu dans le but:
- de rendre publics les principes qui ont été élaborés suite aux consultations qui ont eu lieu en janvier et février et à la lumière du jugement rendu par la Cour suprême du Canada le 15 mars dernier dans la cause Mahé-Bugnet
- de discuter des diverses options législatives que le gouvernement pourrait adopter pour satisfaire aux obligations que lui impose la Cour suprême du Canada pour permettre aux parents et aux autres membres de la communauté franco-albertaine qui appuient la mise en oeuvre des droits conférés par l'article 23 de la Charte des droits et libertés de participer à la gestion de leurs écoles.

Tous ceux et celles qui s'intéressent à cette question sont invités à prendre part à ces rencontres publiques et à exprimer leurs opinions.

Suite au jugement Bugnet le gouvernement de l'Alberta s'apprête à faire des changements à la loi scolaire. Il a l'obligation d'écouter attentivement ce que vous avez à dire avant de le faire. Votre présence est donc d'une très grande importance.

Pour de plus amples renseignements:
- **la Fédération des parents francophones de l'Alberta,** 205, 8925 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2, tél.: 469-6934
- **le Bureau de l'éducation, Association canadienne-française de l'Alberta,** pièce 200, 8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2, tél.: 466-1680
- **ou votre comité de parents ou association régionale.**

LIEUX ET DATES DES RENCONTRES

ENDROIT	DATE	LOCAL
Lethbridge	le samedi 12 mai	Centre culturel 325 - 6e Rue sud suite 202
Calgary	le lundi 14 mai	Local de l'A.C.F.A. 1916B - 30e Avenue
Plamondon	le mercredi 16 mai	Centre culturel

Toutes les rencontres se déroulent à 19 h 30, sauf celle de Lethbridge qui se déroulera à 9 h 00 (matin)